

CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SSG

Le 6 mars 2024

Monnaie royale canadienne

Dest. : Présidentes et Présidents de section locale et Vice-présidentes régionales et Vice-présidents régionaux admissibles

DATES IMPORTANTES À RETENIR

Début de la Conférence !	Le mercredi 5 juin 2024, à 9 h
Fin de la Conférence !	Le jeudi 6 juin 2024, à 16 h 30
Endroit de la Conférence !	Hôtel Alt Winnipeg 310, rue Donald Winnipeg (MB) R3B 2H3 Réunion dans la salle de conférence Violet Fushia , située au 8 ^{ième} étage.
Dates de déplacement !	Les participantes et les participants de la MRC de la région d'Ottawa se déplaceront le mardi 4 juin 2024 , et retourneront à la maison le vendredi 7 juin 2024 . Les participantes et les participants de la MRC de la région de Winnipeg se déplaceront le mardi 4 juin 2024 , et retourneront à la maison après la réunion le jeudi 6 juin 2024 , selon leur lieu de résidence.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SSG

	Autrement, ils retourneront à la maison le vendredi 7 juin 2024 .
La date limite d'inscription, et le processus lié à l'inscription !	Toutes les inscriptions doivent être reçues d'ici le 22 avril 2024, à 17 h (HAE). Pour vous inscrire, veuillez utiliser le lien suivant : https://forms.office.com/r/9Zw43KUqjV
Date limite pour garantir ma réservation de voyage, et les étapes à suivre pour compléter le processus de réservation ?	Toutes les réservations de voyage par avion ou véhicule privé doivent être effectuées et approuvées avant le 22 avril 2024 . Pour les voyages par avion, veuillez communiquer avec l'Agence de voyage W.E. à : <ul style="list-style-type: none">• Ottawa - 1-888-676-7747 ou (613) 232-9908, entre 8 h 30 et 17 h, HAE. Le service en français est disponible, (demandez pour le poste 2000, 2002 ou 2003)• Vancouver - 1-800-663-4703 entre 8 h 30 et 17 h, HNP. Sauf pour les participantes et les participants résidant dans la même région que l'événement le déplacement par véhicule automobile privé n'est généralement pas autorisé. Avant le 22 avril 2024 , veuillez communiquer avec

CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SSG

	le SSG par courriel à gsu-ssg@psac-afpc.com pour demander l'autorisation.
Hébergement	Vote hébergement a été réservé en fonction des renseignements fournis dans votre formulaire d'inscription. Si des changements ont eu lieu concernant vos besoins depuis, veuillez communiquer avec nous par courriel à gsu-ssg@psac-afpc.com

CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SSG

LIGNES DIRECTRICES LIÉES À L'ÉVÉNEMENT

Nous sommes heureux de vous informer que la Conférence régionale du SSG pour la Monnaie royale Canadienne (MRC) aura lieu à l'hôtel Alt Winnipeg, au 310, rue Donald, Winnipeg (MB) R3B 2H3, dans la salle de conférence **Violet Fushia**, située au 8^{ième} étage. Vous trouverez ci-dessous le programme :

Aperçu du programme :

Le mardi 4 juin	Journée de déplacement pour toutes les participantes et les participants
Le mercredi 5 juin	Conférence régionale – Jour 1 (9 h à 16 h 30) Salle de conférence Violet Fushia, située au 8^{ième} étage
Le jeudi 6 juin	Conférence régionale – Jour 2 (9 h à 16 h 30) Salle de conférence Violet Fushia, située au 8^{ième} étage Retour à la maison de certaines participantes et participants
Le vendredi 7 juin	Journée de déplacement pour le reste des participantes et participants

Dépenses couvertes par le SSG

Les membres des exécutifs des sections locales et les Vice-présidentes régionales et les Vice-présidents régionaux ont droit aux dépenses suivantes :

- frais de déplacement, y compris le transport terrestre;
- frais d'hébergement
- perte de salaire;
- indemnités de repas et frais accessoires (130 \$/par jour)
- frais de garde d'enfants (*en fonction de la préapprobation*)
- frais liés aux exigences en matière d'accessibilité (*en fonction de la préapprobation*)

Date d'inscription

Vous devez vous inscrire au moyen du lien suivant :

<https://forms.office.com/r/9Zw43KUqjV>

CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SSG

Les présidentes et les présidents de section locale sont chargés de s'assurer que tous les membres des exécutifs s'inscrivent en ligne.

La conférence régionale est réservée exclusivement aux membres des exécutifs; aucune observatrice ou aucun observateur ne peut y assister.

Interprétation

L'interprétation simultanée **ne** sera **pas** fournie.

Déplacement et Hôtel

Le Bureau national du SSG s'occupera de la réservation de votre chambre à l'Hôtel Alt, une fois que vous aurez complété votre inscription. Un numéro de confirmation de votre chambre vous sera envoyé. **Si vous n'avez pas besoin d'une chambre, veuillez en informer le SSG dès que possible afin d'éviter des frais supplémentaires.**

Politique en matière de garde d'enfants

La Politique en matière de garde d'enfants vise à aider le membre à couvrir les frais supplémentaires encourus, qui découle directement de la présence à une activité autorisée du SSG. **Si vous allez encourir des frais en matière de garde d'enfants lors de votre absence, veuillez envoyer un courriel à Ray Hall à hallr@psac-afpc.com en vue d'obtenir un formulaire de préapprobation.**

Stationnement

Les frais de stationnement de nuit sont de 22 \$ par jour. Veuillez préciser sur votre formulaire d'inscription si vous aurez besoin de stationnement et ces frais seront ajoutés au compte principal du SSG.

Lettre d'autorisation de congé payé pour activités syndicales

Vous trouverez ci-joint la lettre d'autorisation de congé payé pour activités syndicales.

CONFÉRENCE RÉGIONALE DU SSG

Pour de plus amples renseignements ou d'aide, veuillez communiquer avec le Bureau du SSG :

- par téléphone au (613) 560-4395 ou sans frais : 1-888-220-2414;
- ou par courriel à gsu-ssg@psac-afpc.com.

Au plaisir de vous voir tous et toutes à Winnipeg !

En toute solidarité,



Bruce Roy, Président national
Syndicat des services gouvernementaux, AFPC